



STAGE PÉDAGOGIQUE DE COURTE DURÉE
AU
CENTRE INTERNATIONAL D'ÉTUDES
PÉDAGOGIQUES (CIEP)
<http://www.ciep.fr/>

INSTITUT
FRANÇAIS

ENSEIGNER LE FRANÇAIS EN INDE

Stage de formation du 17 au 28 octobre 2016

APPEL À CANDIDATURE

Le stage s'adresse à des professeurs expérimentés,

- enseignant le français langue étrangère dans un établissement indien, école, université ou institut de langue; les enseignants des alliances françaises sont éligibles ;
- ayant au moins deux années d'expérience dans le même établissement ;
- ayant un niveau de langue française B2 ou supérieur (il est recommandé aux candidats de présenter un diplôme du DELF/DALF);
- ayant dans son établissement un rôle de coordination ou de conseil pour les autres professeurs, ou y assumant la responsabilité de projets pédagogiques ;
- employé à plein temps (éventuellement sur plusieurs établissements) au moins 15h hebdomadaires ;
- n'ayant pas bénéficié d'un stage équivalent au cours des trois dernières années (2013 à 2015).

1. Objectifs du stage :

- formation pédagogique : perfectionnement en didactique du français langue étrangère : principes généraux et contexte indien ;
- découverte de Paris et aperçus sur la France contemporaine.

Nota bene :

Le stage ne comportera pas de cours de français et n'est donc pas destiné aux professeurs ayant des besoins importants de perfectionnement linguistique.

Certains bénéficiaires de cette formation pourront, par la suite, être invités à intervenir dans des formations organisées par l'IFI afin de transmettre leurs connaissances.

Le programme définitif sera communiqué ultérieurement.

2. Candidature :

Les candidats renseigneront la notice ci-jointe et la retourneront **par courriel** à l'adresse : scacsle@gmail.com

Les candidats sont invités à rédiger une **lettre de motivation** mettant en évidence leurs attentes, en fonction des questions qui se posent concrètement dans l'exercice de leur métier dans le contexte indien. La lettre de motivation sera un élément déterminant pour la sélection des candidats.

Chaque candidat est invité à lire attentivement le formulaire de candidature, où sont notamment précisés ses engagements.

3. Prise en charge :

La prise en charge comprend :

- formation incluant visites culturelles à Paris ;
- transport international;
- hébergement au CIEP en demi-pension (repas végétariens et non végétariens ; cuisine française);
- versement d'une allocation pour les repas non-compris dans la demi-pension ;
- titre de transport pour les transports en commun à Paris ;
- allocation pour les menus frais, versée par le Campus France à Paris;
- assurance pour la durée du séjour ;
- gratuité du visa.

Nota bene :

1. *Le stagiaire doit contracter une assurance pour le voyage international, l'assurance prise en charge par la bourse ne s'appliquant qu'à partir de l'arrivée sur le territoire français.*
2. *Chaque candidat sélectionné règlera à l'Institut Français en Inde une participation de 12 000 roupies, non-remboursables même en cas de désistement.*

4. Calendrier :

- date limite pour la réception des candidatures : **31 août 2016** ;
 - information des candidats sur la suite donnée à leur candidature : 05 septembre 2016
 - stage : du 17 au 28 octobre 2016 (départ de Delhi ou de Bombay le 16 octobre et retour de Paris le 29 octobre).
-
-